



Régimes indemnitaires : pas de laissés pour compte au CG !

Du nouveau depuis notre dernier communiqué sur les régimes indemnitaires des agents de catégorie C de la filière technique !

Le président du Conseil Général a reçu les organisations syndicales le 10 mars en présence de Mme Salles et de M. Bourlard.

Il a entendu les revendications des agents portées par les organisations syndicales et a annoncé une enveloppe supplémentaire d'un montant de 230 000 euros pour le budget 2010.

Cela permettra, comme SUD le revendique, l'alignement dès 2010 des ATEE sur la filière administrative !

Le président a insisté sur le fait qu'aucun agent du CG ne serait laissé pour compte !

Ce n'est que justice !